



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'hôpital public, notamment des services de pédiatrie

Question écrite n° 24906

Texte de la question

M. Cédric Villani interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les moyens mis en œuvre pour remédier à la crise que traversent les personnels soignants de l'hôpital public et en particulier ceux des services de pédiatrie. L'hôpital public français a acquis une réputation d'excellence, assurant une mission de service public chère aux Françaises et aux Français. Ce système paraît aujourd'hui à bout de souffle, la qualité des soins se dégrade et la sécurité des patients semble menacée. Plus grave encore, les services de pédiatrie ne réussissent plus à faire face aux flux de jeunes patients : depuis la mi-octobre 2019, 17 transferts hors Île-de-France ont dû être effectués en réanimation du fait de lits fermés faute de soignants (PNM) et des retards ont été enregistrés pour les autres enfants pour cause de SMUR occupés, ligne de SMUR fermé ou en attente de libération de places. En outre, la situation plus générale de l'hôpital public, confronté depuis de nombreuses années à un sous-financement récurrent, comme reconnu par le Président de la République, ne pourra que se dégrader, en raison notamment de l'augmentation du nombre de maladies chroniques et du vieillissement de la population. À la veille d'une nouvelle mobilisation des personnels soignants, il l'interroge sur les moyens mis en œuvre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Cédric Villani](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24906

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#), page 10459

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)